

**STATCAN ET LA COVID-19 : DES DONNÉES AUX CONNAISSANCES,
POUR BÂTIR UN CANADA MEILLEUR**



**Les Autochtones vivant en milieu urbain :
Vulnérabilités aux répercussions
socioéconomiques de la COVID-19**

par Paula Arriagada, Tara Hahmann et Vivian O'Donnell

Date de diffusion : le 26 mai 2020

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Les Autochtones vivant en milieu urbain : Vulnérabilités aux répercussions socioéconomiques de la COVID-19

par **Paula Arriagada, Tara Hahmann et Vivian O'Donnell**

L'[Agence de la santé publique du Canada](#) a indiqué que certains groupes sont plus à risque de développer la COVID-19. Ces groupes pourraient aussi être plus vulnérables au stress et aux défis qui découlent des mesures visant à en ralentir la propagation, y compris la fermeture d'écoles et d'entreprises. Cet article porte sur les vulnérabilités aux répercussions socioéconomiques de la pandémie de COVID-19 chez les Autochtones vivant en milieu urbain.

Des études antérieures ont souligné les défis auxquels font face les familles et les personnes inuites, métisses et des Premières Nations vivant en milieu urbain, y compris l'absence de soutien traditionnel et l'augmentation du coût de la vie (Place, 2012). Cet article porte sur les 970 000 Autochtones vivant en milieu urbain (hors réserve), et renseigne à l'aide d'indicateurs clés de bien-être économique¹. Bien que ces données proviennent d'avant la pandémie de COVID-19 (Recensement de 2016 et Enquête auprès des peuples autochtones de 2017), elles donnent un aperçu des vulnérabilités existantes dans ces régions dans le contexte de la situation économique actuelle.

Environ le quart des Autochtones en milieu urbain en situation de pauvreté

Les personnes et les groupes vulnérables financièrement sont davantage exposés aux conséquences socioéconomiques négatives des interventions visant à réduire la transmission de la COVID-19 (Nations Unies, 2020). Pour ceux qui sont déjà désavantagés sur le plan économique, rester à la maison signifie souvent perdre un revenu qui sert à répondre à des besoins fondamentaux comme le loyer, le transport et la nourriture. Cela peut aussi limiter la capacité des enfants d'entreprendre un apprentissage à la maison s'ils n'ont pas accès à un ordinateur ou à Internet.

Selon la mesure du panier de consommation (MPC), le seuil officiel de pauvreté au Canada, environ le quart (24 %) des Autochtones vivant dans les régions urbaines des provinces vivaient dans la pauvreté². En comparaison, 13 % de la population non autochtone de ces régions vivait dans la pauvreté (Graphique 1).

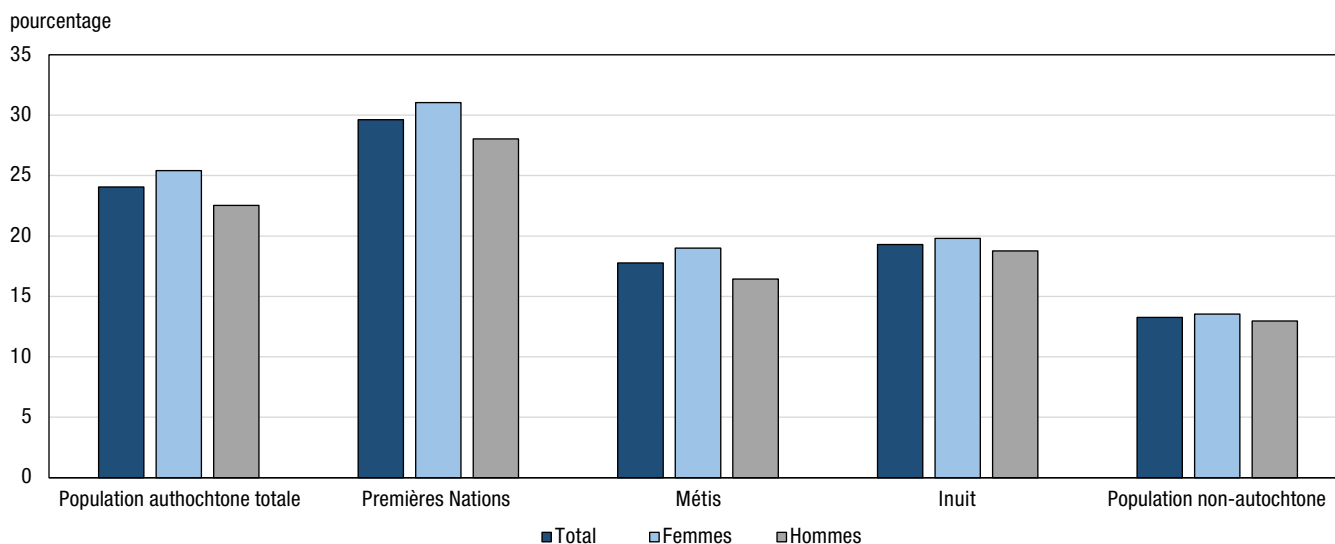
1. Dans le cadre de cette étude, les régions urbaines réfèrent aux centres de population.

2. Comme les taux de pauvreté fondés sur la MPC ne sont pas définis pour les territoires, les données pour cette section concernent les Autochtones vivant dans les centres de population et dans les provinces.



Graphique 1

Pourcentage vivant sous le seuil de pauvreté (mesure du panier de consommation), en milieu urbain, Canada (excluant les territoires), 2015



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

Alors que 30 % des enfants et des jeunes autochtones de moins de 18 ans habitant en milieu urbain vivaient dans la pauvreté, le pourcentage était plus élevé chez les familles monoparentales. Selon le recensement de 2016, 38 % des enfants et des jeunes autochtones en milieu urbain vivaient avec un parent seul (le plus souvent avec une mère seule³), et plus de la moitié d'entre eux (51 %) vivaient dans la pauvreté. Des taux de pauvreté plus élevés que la moyenne étaient également observés chez les personnes vivant avec des grands-parents sans parent présent (43 %) et les enfants en famille d'accueil (37 %) (Tableau 1).

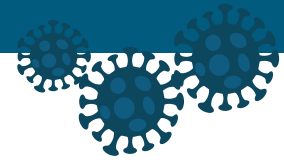
Tableau 1

Pourcentage vivant sous le seuil de pauvreté (mesure du panier de consommation), enfants et jeunes autochtones (âgés de moins de 18 ans) vivant en milieu urbain, Canada (excluant les territoires), 2015

	Pourcentage sous le seuil de pauvreté
Total, moins de 18 ans	29,8
Vivant avec deux parents	12,8
Vivant avec un parent seul dans une famille monoparentale	51,2
Vivant avec des grands-parents sans parent présent	42,7
Enfants en famille d'accueil	37,2

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

3. Actuellement, la mesure du panier de consommation (MPC) ne s'applique pas aux réserves et aux Territoires. La MPC fait actuellement l'objet d'un examen et une version révisée sera publiée au cours des prochains mois. Comme indiqué dans le [Rapport du deuxième examen approfondi de la mesure fondée sur un panier de consommation](#), Statistique Canada collabore également avec les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut pour élaborer des seuils de la MPC propres à ces régions. Le gouvernement du Canada s'est également engagé à collaborer avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits afin d'identifier et d'élaborer des indicateurs de pauvreté et de bien-être.



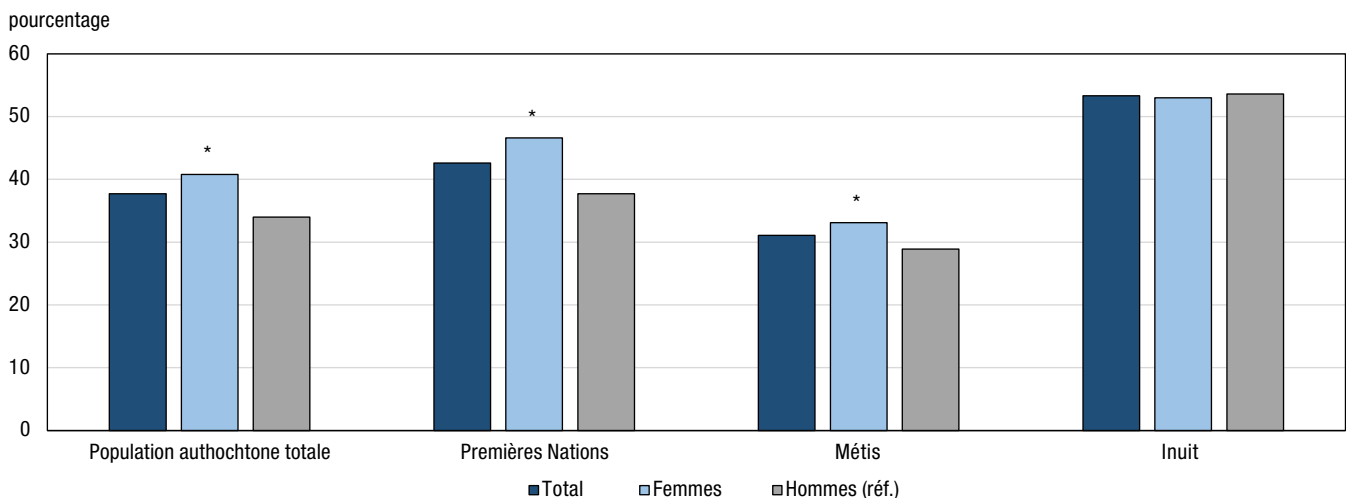
Plus d'un Autochtone sur trois habitant en milieu urbain vit dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire se produit lorsqu'au moins un des membres du ménage n'a pas accès à une quantité acceptable d'aliments sains et de qualité en raison de contraintes financières. Il a été démontré que l'insécurité alimentaire entraîne une mauvaise santé physique et mentale (Rotenberg, 2016; Anderson, 2015; Willows et coll., 2011), et qu'elle est également liée à des résultats scolaires plus faibles et au stress familial (Conseil des académies canadiennes, 2014; Butler Walker et coll., 2009). Les ménages qui éprouvaient déjà de l'insécurité alimentaire au début de la pandémie de COVID-19 pourraient être particulièrement vulnérables à ses conséquences économiques⁴.

En 2017, 38 % des Autochtones âgés de 18 ans et plus habitant en milieu urbain vivaient dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire. Les proportions étaient de 43 % chez les Premières Nations vivant hors réserve, de 31 % chez les Métis et de 53 % chez les Inuits (graphique 2). De plus, les femmes étaient plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire; 41 % des femmes autochtones âgées de 18 ans et plus vivaient dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire, comparativement à 34 % des hommes autochtones.

Graphique 2

Pourcentage dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire chez les Autochtones de 18 ans et plus vivant en milieu urbain, Canada, 2017



* différence significative par rapport à la catégorie de référence (réf.) ($p < 0.05$)

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

4. Le gouvernement du Canada a mis en place des mesures de soutien financier à des organismes nationaux, régionaux et locaux, comme des banques alimentaires, pour améliorer l'accès au soutien alimentaire essentiel, incluant l'achat, le transport et la distribution de nourriture et d'autres produits de première nécessité. Du soutien a également été offert au secteur de l'alimentation.

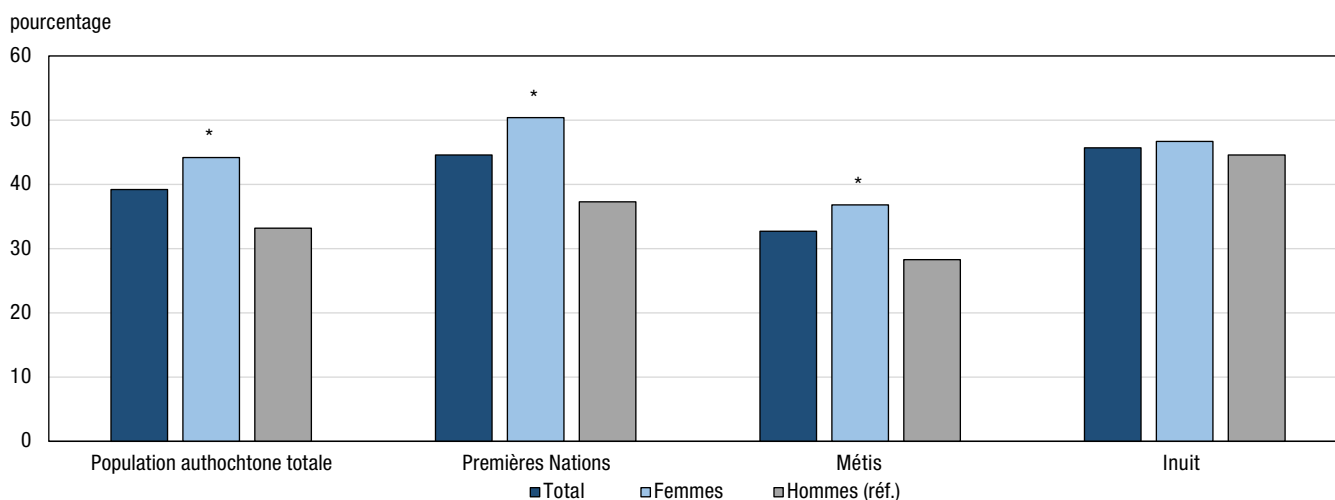


Bon nombre déclarent être incapables d'acquitter une dépense imprévue de 500 \$

Un indicateur clé qui renseigne sur la capacité à faire face aux conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 est la capacité d'acquitter des dépenses imprévues. Lorsqu'on leur a demandé en 2017 si leur ménage pouvait acquitter une dépense imprévue de 500 \$ à partir de leurs propres ressources, 39 % des Autochtones vivant en milieu urbain ont répondu qu'ils ne le pouvaient pas (graphique 3). L'écart entre les hommes et les femmes était considérable, puisque 44 % des femmes autochtones ont déclaré ne pas être en mesure d'acquitter une telle dépense imprévue, par rapport à 33 % des hommes autochtones.

Graphique 3

Pourcentage de personnes incapables d'acquitter des dépenses imprévues chez les Autochtones de 18 ans et plus en milieu urbain, Canada, 2017

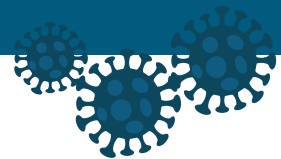


* différence significative par rapport à la catégorie de référence (réf.) ($p < 0.05$)

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

La pandémie de COVID-19 continuera d'avoir de profondes répercussions sur le bien-être de tous les Canadiens, incluant les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuits. Un premier article du Quotidien, diffusé le 17 avril, portait sur les caractéristiques sociales et de la santé associées à un risque plus élevé de contracter ou de propager la COVID-19, en mettant l'accent sur les collectivités rurales, éloignées et nordiques. Le présent article portait sur les vulnérabilités aux impacts socioéconomiques parmi les Autochtones vivant en milieu urbain.

Au cours des prochaines semaines, Statistique Canada continuera de fournir des renseignements sur les impacts de la pandémie actuelle sur les Autochtones, en mettant notamment à profit des données de la série de collecte de données Répercussions de la COVID-19 sur les Canadiens, une série d'enquêtes menées selon une approche participative dont le but est de recueillir des renseignements en continu sur des sujets liés à la pandémie de COVID-19.



Méthodologie

Les principales sources de données sont l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2017 et le Recensement de la population de 2016.

Il est important de noter que les résultats présentés ici concernent la population vivant dans des ménages privés. Les Autochtones qui vivent une situation d'itinérance ou qui vivent dans des logements temporaires ou collectifs peuvent représenter un nombre important de personnes non dénombrées qui vivent sous le seuil de faible revenu.

Identité autochtone : L'expression « identité autochtone » désigne toute personne ayant déclaré être membre d'une Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuit, et/ou avoir le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités (c'est-à-dire un Indien inscrit en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada) et/ou être membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne. Les données du recensement pour des groupes autochtones précis (Premières Nations, Métis ou Inuits) désignent ceux qui ont déclaré une seule identité, et les résultats de l'EAPA comprennent les groupes d'identité unique et multiple.

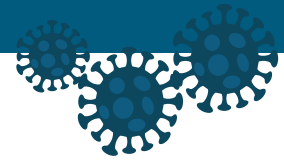
Classifications géographiques : Dans le cadre de cette étude, les régions urbaines réfèrent aux centres de population. Les centres de population sont définis comme des régions d'au moins 1 000 habitants et une densité de population de 400 personnes par kilomètre. Il y a des réserves qui seraient considérées des centres de population en raison de la taille et de la densité de leurs populations; toutefois, en raison du contexte différent de ces collectivités, l'étude ne porte que sur les résidents hors réserve.

Taux de pauvreté : La mesure fondée sur un panier de consommation (MPC) est basée sur le coût d'un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base. Le panier comprend le coût de la nourriture, des vêtements, du logement, du transport et d'autres articles pour une famille de référence. On compare ces coûts au revenu disponible des familles pour déterminer si elles vivent sous le seuil de la pauvreté.

L'insécurité alimentaire : Dans l'Enquête auprès des peuples autochtones, par insécurité alimentaire, on entend toute situation où les membres d'un ménage ont déjà mangé les aliments achetés (c'est-à-dire qu'ils manquent de nourriture) et ne disposent pas de suffisamment d'argent pour en racheter, ils n'ont pas les moyens de manger des repas équilibrés ou ils réduisent leurs portions ou sautent des repas parce qu'ils ne disposent pas de suffisamment d'argent pour se procurer assez de nourriture.

Note

Le [Profil de la population autochtone, Recensement de 2016](#), fournit des renseignements sur la population d'identité autochtone de diverses régions géographiques couvrant les provinces et les territoires jusqu'aux subdivisions de recensement et aux régions visées par des traités historiques. De plus amples renseignements se trouvent dans le Profil de la population autochtone du Recensement de 2016, Produit n° 98-510-X2016001 au catalogue de Statistique Canada.



Références

Anderson, Thomas. 2015 *Les déterminants sociaux d'un niveau élevé de souffrance mentale chez les Inuits*. Produit n° 89-653-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Butler Walker, Jody, Norma Kassi et Claire Eamer. 2009. *Food Security in Times of Change: A Policy Brief on Food Security for Northern Canada*. Whitehorse, Yukon. Arctic Health Research Network – Yukon.

Conseil des académies canadiennes. 2014. *La sécurité alimentaire des populations autochtones dans le Nord du Canada : Évaluation de l'état des connaissances*, Ottawa. Le comité d'experts sur l'état des connaissances à propos de la sécurité alimentaire dans le Nord du Canada, Conseil des académies canadiennes.

Rotenberg, Cristine. 2016 *Enquête auprès des peuples autochtones de 2012 : Les déterminants sociaux de la santé des Premières Nations de 15 ans et plus vivant hors réserve, 2012*. Produit n° 89-653-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Nations Unies. 2020. COVID-19 et les peuples autochtones. Extrait le 5 mai 2020 de <https://www.un.org/development/desa/indigenouseoples/covid-19.html>.

Willows, Noreen, Paul Veugelers, Kim Raine et Stefan Kuhle. 2011. « Liens entre l'insécurité alimentaire du ménage et les résultats pour la santé chez les Autochtones (excluant les réserves). » *Rapports sur la santé*. Vol. 22, n° 2. Produit n° 82-003-au catalogue de Statistique Canada.